



## Non paiement de pensions alimentaires

Par **Severine HOMBERT**, le **03/10/2017** à **09:05**

Bonjour,

Depuis septembre 2012, je suis séparée du père de ma fille.

Un jugement a été rendu en mai 2013 indiquant que le papa doit verser une pension alimentaire pour ma fille chaque mois. Ce dernier ne payant pas la pension j'ai donc fait appel à un huissier de justice fin 2013 pour établir une saisie sur salaire.

Depuis mai 2017, je rencontre de nouveau des difficultés à être payé. En effet un mois je ne touche pas la pension ou un mois je touche que 15,00€. Depuis le mois d'août je n'ai eu aucun règlement.

Que dois-je faire?

cordialement

Par **Visiteur**, le **03/10/2017** à **10:20**

Bonjour,

vous avez utilisé une solution qui semble avoir porté ses fruits en son temps ? Pourquoi ne pas utiliser la même à nouveau ? Ou alors il y a la batte de base-ball ? ;-)

Par **Severine HOMBERT**, le **03/10/2017** à **12:51**

car la saisie sur salaire est toujours d'actualité mais malgré celle-ci je n'arrive pas à obtenir les pensions.

Lorsque j'en parle au père il me répond "je ne sais pas c'est pas moi qui s'en occupe".

Par **Visiteur**, le **03/10/2017** à **13:20**

saisie sur salaire mais vous n'êtes pas réglée de la pension ? comment ça peut ?

Par **Severine HOMBERT**, le **03/10/2017** à **15:39**

Oui, je ne sais pas apparemment pas assez pour saisir.